

VRAI ou FAUX ? La réalité sur la réforme du collège 2016 !

Depuis le printemps, le gouvernement multiplie les supports de communication aussi divers que variés pour faire passer un message : une réforme du collège prétendument juste et efficace.

Petit décryptage de la communication gouvernementale....

Une réforme efficace pour combattre les inégalités ?

FAUX

Les inégalités économiques, sociales et scolaires ont augmenté ces dernières années, c'est indéniable. Mais cette réforme va contribuer à les aggraver plutôt qu'à les réduire ! En raison de l'autonomie grandissante accordée à chaque établissement, les élèves, selon leur collège, risquent de ne pas tous avoir les mêmes horaires d'Accompagnement Personnalisé, mais aussi de Français, d'Histoire-Géo, de Mathématiques, de Sciences-Physiques etc. Loin de réduire les inégalités, la réforme du gouvernement va les aggraver en ne garantissant pas un cadre national horaire pour tous les élèves.

Une réforme qui s'appuie sur des expériences réussies à l'étranger ?

FAUX

En 2005, le Québec met en place une réforme du Second degré sur le même modèle que celle que la Ministre cherche aujourd'hui à imposer avec notamment une dilution des disciplines dans des domaines interdisciplinaires. Mais la forte contestation de cette réforme par les parents et les enseignants a contraint le gouvernement québécois à financer une enquête scientifique permettant de faire le bilan de cette réforme. Le résultat est sans appel : en comparant les résultats des cohortes d'élèves avant et après la réforme, on note que les résultats des élèves ont baissé, notamment pour les élèves issus des milieux les plus défavorisés.

Une réforme qui va permettre un collège plus personnalisé ?

FAUX

Les heures consacrées aux travaux en demi-groupes disparaissent de la grille horaire nationale, leur existence n'est donc plus garantie. Les dotations horaires pour l'accompagnement personnalisé, mesure phare de la réforme, censée permettre une personnalisation de la prise en charge de chaque élève, sont insuffisantes pour permettre une réelle personnalisation. A l'image de ce qui se fait dans les lycées suite à la réforme Chatel, mise en œuvre sous la présidence de Nicolas Sarkozy, l'AP risque fort de se faire en classe entière. Vous avez dit « un collège personnalisé » ?

Une réforme qui préserve l'Allemand, le Latin et le Grec, les classes bilingues ?

FAUX

Tous ces dispositifs se retrouvent fragilisés : Langues Anciennes qui n'existent plus comme disciplines à part entière, classes bilingues qui ont vocation à disparaître, menaçant la pérennité de l'enseignement de l'Allemand. Plutôt que d'envisager la diversification de l'offre éducative sur tout le territoire, le gouvernement fait le choix d'appauvrir la diversité des enseignements dans les collèges.

Une réforme qui a été faite dans la concertation ?

FAUX

Une réforme du collège est indispensable ; mais cette réforme, qui engage l'avenir des jeunes, a été imposée au terme d'un processus bâclé de discussions, conduit à marche forcée en l'espace d'un mois, au printemps 2015. Des organisations syndicales enseignantes qui, à elles seules, représentent près de 80% des personnels ont voté contre ce projet de réforme au Conseil Supérieur de l'Éducation. Lors de la grève du 9 avril, près de 60% des personnels étaient en grève. Réponse du premier Ministre : la publication des décrets officiels, au mépris de l'expression de la majorité de la profession. La FCPE, principale fédération de parents d'élèves s'est exprimée, par la voix de son président d'alors, pour cette réforme. Ce soutien sans réserve a fini par susciter de vives interrogations au sein de la principale fédération de parents d'élèves, comme l'a montré le congrès agité de mai 2015.

Un décret, ça s'abroge ?

VRAI

Ces dernières années, deux décrets instituant des réformes très contestées par la profession ont été retirés, après leur publication, suite à une mobilisation très suivie des personnels (décret de Robien en 2002 et décret Chatel en 2012). La publication des textes officiels sur la réforme du collège ne change rien : face à ce projet porteurs de nombreuses régressions et inégalités, la mobilisation continue pour obtenir l'abrogation de cette réforme et la construction d'un projet réellement émancipateur et démocratique.



COLLÈGE 2016 : UNE RÉFORME CONTRE LES BESOINS ET L'INTÉRÊT DES ÉLÈVES

DÉCRYPTAGE EXPRESS DE LA RÉFORME

Pour faire réussir vos enfants,
la Ministre de l'Éducation Nationale
aurait pu proposer :

- une diminution des effectifs dans les classes pour améliorer les conditions d'enseignement et d'étude des élèves,
- des mesures visant la suppression des collèges ghettos en proposant des options et des parcours d'excellence dans tous les établissements et pas seulement dans quelques collèges,
- des heures d'enseignements en petits groupes dans tous les établissements dans un cadre horaire national obligatoire.

Au lieu de cela, la Ministre
de l'Éducation Nationale préfère :

- réduire les enseignements disciplinaires : les élèves auront moins d'heures de Français, de Mathématiques, d'Anglais...
- mettre en place un collège local : l'accompagnement et les enseignements interdisciplinaires seront organisés localement, donc différemment d'un collège à l'autre. Les établissements ont la possibilité de choisir la répartition des horaires des différentes disciplines de la 5^{ème} à la 3^{ème}.
- imposer un dispositif qui n'a pas fonctionné au lycée : l'accompagnement personnalisé se fera le plus souvent en classe entière et au détriment des heures d'enseignement.

UN DÉCRET, ÇA S'ABROGE !

LES ÉLÈVES MÉRITENT DAVANTAGE DE RESPECT ET D'AMBITION !

Depuis plusieurs mois, la contestation de la réforme du collège portée par le gouvernement s'est enracinée. Le SNES-FSU, syndicat majoritaire dans les collèges et les lycées, combat cette réforme qui ne permettra ni d'améliorer les conditions d'étude de vos enfants, ni d'aider davantage les élèves en difficulté. Il exige de véritables mesures pour réduire les inégalités qui s'aggravent et faire du collège un outil de réussite pour tous les élèves. Face à l'obstination de la Ministre, l'action de tous ceux qui défendent un Second degré ambitieux et authentiquement démocratique est nécessaire.

Vous trouverez dans cette publication tous les éléments pour décrypter rapidement (page 1 et 4) et en détail (page centrale) les principales mesures de cette réforme du collège.

**POUR L'ABROGATION DU DÉCRET
DE LA RÉFORME DU COLLÈGE
MANIFESTATION NATIONALE À PARIS
LE SAMEDI 10 OCTOBRE**

(date en cours de validation)

Que fera VRAIMENT votre enfant avec cette réforme ?

Des conséquences désastreuses et prévisibles pour les élèves !

Votre enfant va-t-il avoir moins d'heures de cours ?

L'AP et les EPI sont créés grâce à une diminution des horaires des disciplines de certains niveaux. De plus, les heures d'AP sont à retrancher des horaires disciplinaires.

Si dans un collège, 1h d'AP est consacrée, en 6^{ème}, au Français, les élèves n'auront pas 4,5h de Français mais 3,5h d'enseignement de Français contre 5h aujourd'hui !

Conclusion : cette réforme du collège organise une importante baisse des horaires disciplinaires. Sur les 4 années de collège, un élève va perdre l'équivalent de 504 heures de cours d'enseignement de plusieurs disciplines (Histoire-Géo, Maths, Langues Vivantes, Technologie...).

Cela représente 2/3 d'une année scolaire !

La réforme du collège va donc appauvrir le cursus scolaire de votre enfant.

Votre enfant va-t-il bénéficier de temps pour travailler en petits groupes ?

Les dédoublements (heures en effectifs réduits) propres à chaque discipline disparaissent. Désormais chaque collège doit choisir dans quelle discipline il y aura des petits groupes, mais sans avoir les moyens nécessaires pour assurer ces heures dans toutes les disciplines !

Votre enfant ne bénéficiera donc pas systématiquement de temps de travail en petits groupes, alors même qu'ils sont indispensables pour pratiquer les Langues Vivantes, manipuler en Sciences ou encore remédier aux difficultés scolaires.

Votre enfant bénéficiera-t-il de temps d'accompagnement personnalisé toutes les semaines ?

Le nombre d'heures prévu est insuffisant pour personnaliser le travail avec les élèves. Par exemple si, en 3^{ème}, 1h d'AP est prévue en Français :

- soit le professeur fait 1h d'accompagnement personnalisé chaque semaine en classe entière, mais ce n'est plus de l'accompagnement personnalisé...

- soit le professeur fait 1h d'accompagnement personnalisé en petits groupes de 7 élèves par exemple pour une classe de 28, mais les élèves n'ont de l'accompagnement que toutes les 4 semaines !

Conclusion : votre enfant ne bénéficiera pas de temps d'AP toutes les semaines.

Présentation de la grille horaire par le Ministère

	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Français	5h	4,5h	4h	4,5h	4h	4,5h	4,5h	4h
LV1-LV2	4h	4h	3h	3+2,5h	6h	3+2,5h	6h	3+2,5h
HG - EMC	3h	3h	3	3h	3h	3h	3,5h	3,5h
Arts plastiques - Education Musicale	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h	2h
Maths	4h	4,5h	3,5h	3,5h	3,5h	3,5h	4h	3,5h
SVT	1,5h		1,5h	1,5h	1,5h	1,5h	1,5h	1,5h
Techno	1,5h	4h	1,5h	1,5h	1,5h	1,5h	2h	1,5h
SPC	0h		1,5h	1,5h	1,5h	1,5h	2h	1,5h
EPS	4h	4h	3	3h	3h	3h	3h	3h
Accompagnement personnalisé + EPI		3h		4h		4h		4h

Que fera votre enfant durant les EPI : enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Les EPI ont pour objectif d'amener vos enfants à réaliser une production concrète (maquette d'éolienne, magazine sur un train à vapeur...) sur des thèmes précis, qui croisent l'apport de plusieurs matières (Histoire-Géographie et SVT sur le développement durable). Ces EPI sont de la poudre aux yeux :

- ils remplacent les horaires disciplinaires : par exemple, si l'EPI développement durable se fait sur 2h, votre enfant aura 1h en moins en Histoire-Géographie et 1h en moins en SVT par semaine,

- les moyens attribués sont insuffisants et ne permettent pas d'encadrer correctement les élèves : pendant que le professeur s'occupera d'un groupe, les autres élèves devront travailler seuls.

Éclatement du cadre national et augmentation des inégalités

Cette réforme consacre la disparition de tout cadre national, ouvrant la porte à l'aggravation des inégalités entre les établissements et donc entre les élèves.

- En 6^{ème}, disparition des horaires fixes en SVT, Physique-Chimie et Technologie. Ainsi d'un collège à l'autre, les horaires de ces disciplines pourront changer. En 6^{ème} au collège Y, il pourrait y avoir 1h de Technologie, au collège Z 2h !

- Chaque établissement aura la possibilité de moduler les horaires de disciplines comme il l'entend sur les classes de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ; si bien que les horaires de Mathématiques en 4^{ème}, par exemple, pourront être différents d'un établissement à un autre (art.2 de l'arrêté du 20 mai 2015).

Conclusion : il y aura autant de parcours scolaires que de collèges sur le territoire. Par ailleurs, un élève changeant de collège pendant sa scolarité pourrait être pénalisé en ne retrouvant pas la même organisation des horaires et des disciplines que dans son précédent établissement.

Une orientation au lycée fragilisée ?

Après 4 années de collèges très différentes selon l'établissement dans lequel ils auront été scolarisés (ici un collège qui mettra l'accent sur les Maths en 3^{ème}, là un autre qui augmentera plutôt l'horaire des Langues Vivantes), les élèves entreront au lycée avec des niveaux très hétérogènes selon leur établissement d'origine. Leurs chances de réussite se trouveront amoindries, d'autant plus que les conditions d'enseignement au lycée ne permettent pas, à l'heure actuelle, de remédier réellement aux difficultés des élèves (classes surchargées etc.).

Conclusion : la réforme du collège portée par le gouvernement va dégrader les conditions d'étude au collège mais va aussi menacer les chances de réussite au lycée des élèves.

RÉFORME DU COLLÈGE

CE PROJET EST HORS-SUJET :

Conditions d'enseignement dégradées, horaires en baisse, + de classes pour les professeurs, - de temps pour les élèves... #collège2016



LE COLLÈGE A BESOIN D'UNE RÉFORME MAIS PAS DE CELLE-CI !

Cette réforme n'est pas ce qu'annonce le Gouvernement : elle consacre le règne des inégalités avec une définition locale des enseignements et des horaires. Les nouveaux dispositifs prévus ne feront pas mieux réussir vos enfants.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU POUR UN COLLÈGE DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

- Diminution des effectifs dans les classes
- Des dédoublements dans toutes les disciplines, garantis dans des grilles nationales
- Un collège structuré par les disciplines scolaires
- Davantage de mixité scolaire à travers une réflexion sur la carte scolaire